



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Subvention à l'association 'Enfants dans la Ville'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Monsieur EPPLIN et Madame BILLY, ayant quitté la séance sans désigner de mandataire, sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Vie Associative/Jumelages****Subvention à l'association 'Enfants dans la Ville'**

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Comité de Pilotage du Contrat Educatif Local (CEL) du 9 août 2001 a validé l'augmentation du nombre de groupes scolaires entrant dans ce dispositif. La mise en place de cette extension s'est achevée au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

L'association « Enfants dans la Ville » assure la mise en œuvre des activités et la gestion du CEL pour la Ville de Niort. A ce titre, lors de sa séance du 28 mars dernier, le Conseil municipal a accordé à l'association une subvention de 87 684 € pour l'année 2003. Au regard de l'ensemble des missions dévolues à l'association, il s'avère nécessaire de compléter cette aide financière d'un montant de **82 316 €** portant ainsi la subvention annuelle à 170 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée, la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Guillaume JUIN**

[Ordre du jour](#)